

Brigitte Zirbs Savigny

Les coulisses de MFE – rapport du comité



Lors de la séance du 24 mars 2011 le comité a fait le point sur la situation des membres. Grâce à un rencontre avec un petit nombre de délégués, il a tenté de mieux définir les attentes des délégués et des membres afin d'optimiser la communication interne et encourager des interventions pro-actives et créatives. Il a discuté les modalités pratiques pour animer la retraite des délégués en mai. La relation entre les jeunes médecins de famille et MFE sera également renforcée dans l'avenir. Ont également été discutés la progression du projet Tarvision et IPI. Il a également été défini les objectifs du groupe de travail «politique de santé» ainsi que la tâche du responsable de communication, Beat von Burg. La loi en préparation sur les soins intégrés ainsi que la pro-pharmacie restent des préoccupations importantes.

Les comptes rendus des différents groupes de travail ont été les thèmes centraux de cette séance. Chaque responsable d'un groupe de travail informe le comité de l'évolution travaux dans son groupe.

Marc Müller, présent aux séance de la FMH, a rapporté que notre société faîtière n'entendais pas, en l'état actuel des choses, soutenir le moratoire contre les DRG. Il nous communique aussi sa démission à la présidence du CMPR. Son successeur sera le Dr Klauser pédiatre à Genève.

François Héritier, membre du comité de l'Initiative, nous informe que Margot Enz, membre du comité de MFE, sera dorénavant présente au séance du comité avec pour objectif de mieux coordonner la communication et les actions des deux associations. Le 7.4 MFE et le comité de JzH se réuniront à ZH afin de préparer la réponse à la publication de la version courte du contre projet.

Franziska Zogg est responsable du groupe tarifs et collabore très activement à la révision de TARMED à la FMH, Tarvision. Notre présence dans ce groupe a pour objectif de créer un chapitre propre à la médecine de famille dans le nouveau tarif afin de préserver des prestations indispensables aux médecins de terrain, d'améliorer la rémunération des actes des médecins de famille et d'éviter à tout prix qu'une fois de plus, ils ne soient les victimes de la révision. Pour donner encore plus de chances à la réalisation de ce projet le groupe s'est allié la collaboration de l'ancien gérant de New Index, Ch. Napierala, dont l'expérience dans le domaine des tarifs et de la gestion des coûts sera un outil précieux.

Le thème de la Pro-pharmacie a aussi été abordé car il préoccupe beaucoup de médecins de famille dans certains cantons. Actuellement 2 nouvelles variantes sont à l'étude, toutes deux envisagent une rémunération du médecin par un forfait et non au moyen d'un pourcentage par rapport au prix de vente. Cette lutte est un thème important pour le comité, conscient que la pro-pharmacie constitue un revenu non négligeable pour les médecins de famille dans les cantons où le point tarifaire est bas.

Margot Enz gère le groupe de travail «politique de santé», le mandat a pour objectif de développer une pensée visionnaire au sein d'un espace de réflexion créatif, détaché des problèmes en cours et des attitudes réactives. Idéalement le comité voudrait le voir comme un incubateur d'idées se projetant dans le futur et capable de définir les priorités politiques de MFE.

Gerhard Schilling, le père spirituel et administratif du projet IPI (institut pour l'informatique en cabinet) a mené des entretiens avec la FMH qui semble intéressée par le projet, les modalités restent à définir. La CCM (Conférence des sociétés Cantonales de Médecine) souhaite également envisager une collaboration. Le but de cet institut est clairement d'offrir un service de conseil efficace, pratique, cohérent et avantageux aux médecins de cabinet et peut être à d'autres structures.

GS est également très engagé dans le comité de rédaction du PC qui lancera une nouvelle rubrique: «la parole aux parlementaires».

Reto Wiesli, administrateur de MFE informe le comité du mandat donné à Beat von Burg, chargé de communication à savoir, 20% d'occupation fixe et 20% de tâches à la demande. Notre responsable de communication a presque achevé la révision du site, notre vitrine pour l'extérieur.

Margot Enz fait une mise au point de la situation concernant la loi sur le managed care. Les divergences entre les chambres et le national semblent importantes et l'avenir du projet est globalement encore incertain.

Il semblerait que la coresponsabilité budgétaire obligatoire ne sera pas remise en question. En revanche la quote-part donne lieu à d'ardentes discussions. En l'état la situation serait de 7.5% de participation pour les patients réseau et 15% de quote-part pour les patients non-réseau. Le comité est attentif et conscient de l'importance de certains points tels que l'indépendance des réseaux vis à vis des caisses maladie. Il présentera ces critères de «rupture» avec la loi lors de l'AD.

Par ailleurs le comité a décidé d'inviter un membre de l'association des jeunes médecins de famille à chaque comité afin de mieux les préparer à prendre la relève et améliorer la communication entre les 2 groupes.

Le comité a décidé de ne pas prendre position pour le moment sur le projet «caisse publique».

Correspondance:
Dr Brigitte Zirbs Savigny
263, route de Saint-Julien
1258 Perly
b.zirbs@swissonline.ch